



SAGARD, ASSOCIÉ À THIERRY ORTMANS ET AU MANAGEMENT DE CEPL, CRÉENT UNE HOLDING QUI ACQUIERT 100% DU CAPITAL DE CEPL

Paris, le 28 février 2005 - Sagard annonce qu'il a finalisé l'acquisition de CEPL, le leader européen de la préparation automatisée des commandes multi-références. Le capital est apporté par Sagard, Thierry Ortman et le management de CEPL, le financement de la dette étant assuré par RBS. Le détail de la structure du financement n'est pas révélé.

CEPL, dont le siège social est à Béville le Comte (28), prend en charge la préparation automatisée des commandes pour le compte de grands groupes industriels dans des secteurs tels que le parfum, la cosmétique, le disque, la chaussure, le textile, le livre, la high tech... Bénéficiant d'une tendance lourde à l'externalisation logistique, la société a repris au cours des six dernières années 11 entrepôts précédemment gérés directement par ses clients, le plus souvent dans le cadre de contrats de sous-traitance pluri annuels.

Focalisée sur un type de prestation complexe et stratégique dans la chaîne logistique, CEPL a développé un savoir-faire hautement spécialisé en permettant à ses clients, à chaque reprise de site, d'améliorer leur taux de service tout en réduisant leurs coûts. L'autre clé de cette croissance et de la rentabilité de la société repose sur la responsabilisation des équipes en place et sur la mise en place de plans ambitieux d'intéressement des salariés au profit.

« Ce qui nous a particulièrement attiré dans CEPL c'est le formidable dynamisme de cette entreprise et de son management composé majoritairement d'anciens patrons de sites logistiques automatisés. CEPL a développé une expertise unique sur un segment clé de la chaîne logistique. La liste prestigieuse des entreprises qui lui font confiance pour traiter une mission aussi primordiale atteste de la très grande fiabilité de sa prestation » dit Frédéric Stolar, Associé de Sagard, en charge de cette opération.

Créée par Thierry Ortman fin -1998, la société a connu une forte hausse de son activité répondant à une demande croissante d'externalisation des fonctions logistiques de la part des entreprises. CEPL compte 1000 salariés en France et en Allemagne. Son chiffre d'affaires se monte à 82 M€ pour 2004. Thierry Ortman qui participe auprès de Sagard et du management au financement de cette opération, continuera à assurer la présidence et la direction générale de la société.

« Dans le cadre du développement de CEPL, j'ai pensé que faire entrer dans le capital un fond composé de grandes familles industrielles francophones permettrait à CEPL d'accélérer sa croissance en Europe. De plus, CEPL s'étant développée dans la logistique fine de produits de consommation, l'entrée de ce fond à culture industrielle va permettre de créer des opportunités vers la logistique de picking multiréférences de produits industriels tout en continuant la croissance et le développement de produits grand public. Enfin Sagard et le management de CEPL ont la même vision de développement à long terme de CEPL et il s'agit d'un partenariat dans la durée. Sagard a très bien et rapidement compris notre métier et va nous apporter son réseau relationnel exceptionnel. Nous sommes heureux de l'accueillir comme actionnaire » déclare Thierry Ortman, fondateur de CEPL.



Dans le cadre de la transaction, l'équipe Sagard a été conseillée par KPMG Corporate Finance, Weil Gotshal & Manges (conseil juridique), PriceWaterhouseCoopers et Landwell (audit financier, social et informatique, structure de l'opération), Bain & Company (due diligence stratégique), Marsh (assurance), URS (audit environnement) et Cushman & Wakefield (expertise immobilière).
